



Conakry le 28 avril 2023

A Monsieur le Président de

la Haute Autorité de la Communication

Objet : Plainte contre X pour interruption des services sur internet du site Guineematin.com en Guinée.

Monsieur le Président,

Suite à une réunion du Bureau Exécutif de l'AguipeL, je viens par la présente pour porter plainte contre X pour interruption depuis treize jours des services sur internet en République de Guinée du site **Guineematin.com**, membre de notre Association.

Nos enquêtes ont abouti à la conclusion que le site est accessible à l'étranger et en Guinée sur VPN, mais inaccessible en Guinée notamment sur les ordinateurs.

Je vous saurai gré des dispositions urgentes que vous voudrez prendre pour rendre accessible le site **Guineematin** le plus tôt possible, afin d'éviter de nouvelles frictions entre les Autorités et les médias privés, comme la journée sans presse du mardi 24 mai 2023.

Dans l'attente d'une suite diligente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes remerciements anticipés.

Le Président

Amadou Tham Camara



Association Guinéenne de la Presse en Ligne- AGUIPEL- Immeuble El Hadj Péllel Koloma Marché
mail : aguipeL2007@gmail.com, téléphones : 620202080 ;